

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

INFORMATIONS

Le conseil est informé :

- Que la Marché de la Vieille Ville se déroulera jusqu'à 17 heures le vendredi 29 juillet 2022.

SUBVENTIONS ET AIDES

Le conseil a attribué :

- Cinq subventions à des manifestations sportives et à des jeunes sportifs.

ADJUDICATIONS

Le conseil a adjugé les travaux suivants :

- Dans le cadre de la réalisation d'une place de jeu à Aproz, en collaboration avec la commune de Nendaz :
 - o Les travaux principaux paysagiste à Jardin alpin ;
 - o Le travail du sanitaire à Bornet SA ;
 - o Le travail de l'électricien à Electrochoc ;
 - o La fontaine automation à Etelco ;
 - o Le revêtement synthétique à Realsport ;
 - o Le contrôle sécurité jeux à Bimbo ;
 - o La résine à Lourejoins.
- Les travaux de prolongement de la paroi anti-bruit nord de l'aéroport à l'entreprise PraderLosinger SA, à Sion ;
- Dans le cadre des travaux d'aménagement et revitalisation de la Morge, "lot 1: construction du seuil amont Vens et d'un ouvrage de gestion des bois flottants", le mandat d'ingénieur civil au bureau CSD Ingénieurs SA, à Sion. Les travaux sont pris en charge par l'État du Valais et les communes de Conthey, Sion, Vétroz et Savièse.
- Les travaux de dépollution de l'ancienne voirie à la rue du Manège, à l'entreprise Bitz Travaux publics SA, à Sion ;
- Les travaux de vidange, nettoyage et révision du digesteur primaire de la STEP de Châteauneuf à l'entreprise Künzli Frères SA, à Vouvry.

AUTORISATION D'EXPLOITER

Le conseil a délivré :

- A Monsieur Adrian Stefan Stadelmann, domicilié à Lausanne, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Holy Cow ! Gourmet Burger Co », à l'Avenue de France 8A, 1950 Sion.

AUTORISATIONS DE MANIFESTATIONS

Le conseil autorise :

1. M. Clément Kottelat et Mme Ophélie Jobin à organiser « Le Spot Estival », représentations théâtrales en extérieur de l'été sur la place des Théâtres du jeudi 14 juillet au samedi 13 août 2022.
2. M. Elif Kaya à organiser un concert caritatif en collaboration avec Caritas et le RLC le samedi 20 août 2022 entre 18h00 et minuit dans les locaux du RLC à la rue de Loèche 23 à Sion.
3. Mme Esther Debons, pour le CA Sion, à organiser un entraînement des jeunes par des stars de l'athlétisme au stade de l'Ancien Stand dans le cadre du meeting Athletissima, le mercredi 24 août 2022 entre 15h00 et 19h00, avec ensuite raclette et apéro offerts aux participants et invités.
4. Mme Emilie Texeira, pour la BCVs, à organiser la soirée annuelle du personnel de la BCVs (apéritif, repas, animations, musique) le vendredi 26 août 2022 de 17h00 à 02h00 au couvert des Iles.
5. M. Pierre Gillioz, administrateur de l'Association Ouverture-Opéra, à organiser l'opéra « La flûte enchantée » de Mozart, du vendredi 26 août au mercredi 21 septembre 2022 dans l'usine de Chandoline, selon le programme figurant dans la décision.
6. M. Mathieu Gasser, pour la Jeune Chambre Internationale (JCI), à organiser la course caritative en faveur de Cerebral Valais « reconstruisons nos châteaux », le samedi 27 août 2022 entre 13h00 et 23h00 en vieille ville et sur place du Scex.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Le conseil municipal a délivré huit autorisations de construire.

Municipalité de Sion
Chancellerie